

# ENSP 25ÈME PROMOTION



## Quelles mesures en cas de réouverture le 11 mai ?



L'ENSP envisage une reprise de la formation initiale des élèves de la 25ème promotion sur site le 11 mai prochain avec des mesures sanitaires strictes. **Une note** élaborée par l'établissement est **en attente de validation chez le DGPN**.

Il s'agit donc d'un projet et la date de reprise au 11 mai en présentiel est encore incertaine à ce jour.

### Les mesures sanitaires en vigueur seraient les suivantes :

- ⇒ Répartition des élèves dans les 6 résidences et étages afin qu'ils soient indépendants vis-à-vis des douches, sanitaires et lavabo (une douche et un WC par élève). Un kit de nettoyage serait remis à chaque élève.
- ⇒ La cantine serait organisée avec 3 services de 70 places, donc un élève par table. Des plateaux-repas seraient déjà prêts pour les 3 repas de la journée pour éviter les manipulations.
- ⇒ Fermeture du foyer et des lieux de vie.
- ⇒ Pour les week-ends, si des élèves restent à l'école, il serait mis sous leur responsabilité un lieu de vie pour qu'ils puissent y séjourner.
- ⇒ Ouverture du gymnase pour les cours.
- ⇒ Usage maximal de toutes les salles de cours (5 ou 6) et des 2 amphis. Les élèves auraient une place attitrée et nominative pour la scolarité et ne pourraient changer de place. Une distance d'un mètre serait mise en place entre chaque élève.
- ⇒ L'infirmière et le médecin seraient présents sur le site.
- ⇒ Le stand de tir serait ouvert mais uniquement pour des tirs individuels (fin des tirs collectifs).
- ⇒ Départ vers le 15 juin pour le stage OPJ programmé.

Aucun autre stage n'aura lieu à Cannes-Écluse, tous sont annulés jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

**Le SCSI-CFDT demande que soient testés systématiquement le personnel ou les élèves présentant des symptômes, la désinfection régulière des espaces de travail ainsi que la mise à disposition pour le personnel et les élèves de masques, gels hydroalcoolique, savons et essuie-mains jetables.**

Un CHSCT est programmé le 4 mai 2020 en visioconférence afin de présenter le dispositif aux personnels.



**Quel que soit le sujet, si vous rencontrez une difficulté ou si vous vous interrogez, votre délégué SCSI reste à votre disposition :**

**Sébastien VANESSCHE - 06 88 16 86 13 - [svanessche@scsi-pn.fr](mailto:svanessche@scsi-pn.fr)**